

INSCRIPTIONS

Envoi de 10 livres du matin à 2 heures du soir; 40, 11 et 3 francs.
De 9 à 9, 1 franc du soir rue l'Uruguay 16.

Toute la correspondance devra être dirigée au Directeur.

Les manuscrits, insérés ou non, ne sont pas rendus.

Téléphone à la Coopérative N° 339.

Imprimé en los talleres de la imp. LATINA.

COURRIER FRANCO-ORIENTAL

JOURNAL DU SOIR

Rédacteur en chef: J. G. Bégin - 1^{re} édition et Administration: rue URUGUAY 26.

Le bon serviteur

Paris, 23 septembre.

Le dernier courrier de Madagascar nous apprend l'heureux succès du voyage entrepris par le général Gallièni dans les provinces de l'île où la soumission n'était pas encore complète. Le gouverneur général a échappé à un accident du bateau à Fort-Dauphin. C'est un grand honneur pour la colonie et pour la France, car jamais notre patrie n'a été servie au loin par un administrateur plus intelligent, plus clairvoyant, plus dévoué.

Mon illustre camarade et ami accomplit là-bas l'œuvre utile, sans s'occuper des vains bruits de la politique, sans se soucier des intrigues qui ont, un moment, risqué de contrarier sa mission.

Son exemple fait honneur à notre armée. Il prouve que ses chefs les plus énergiques, ceux qui sont le plus capables d'employer la force, alors qu'elle est nécessaire, savent aussi organiser la paix et faire fructifier, dans les territoires lointains et neutres qui leur sont confiés, les richesses naturelles ou industrielles dont tant d'administrateurs civils, dont c'est pourtant la spécialité et le métier, semblent avoir un trop rare souci.

Le succès de Gallièni prouve encore autre chose. La mise en valeur de nos colonies dépend absolument du mérite des hommes qui en sont chargés. Cela ressemble à une naïveté; il n'en est rien pourtant, puisque cette vérité à la Police semble si souvent méconnue par nos gouvernements.

Nos deux plus brillantes colonies aujourd'hui sont la Tunisie et Madagascar. La première a toujours été considérée comme un poste extrêmement enviable pour les meilleurs agents du ministère des affaires étrangères. Elle a donc été confiée à des hommes de valeur largement rémunérés. La seconde se trouve en ce moment de l'île, grâce aux nécessités de la pacification, par un de nos plus brillants officiers. On voit les résultats de ce choix exceptionnel de fonctionnaires recrutés au sommet des carrières auxquelles ils appartiennent. Or, par suite de détestables errements du passé, il s'en faut de beaucoup que l'administration coloniale écrème l'administration française en général.

Gouverneurs et résidents ne sont pas nommés par une sélection opérée parmi les fonctionnaires les plus capables et les mieux notés. Il semble, au contraire, que l'on s'attache à confier ces postes, devenus aujourd'hui si importants, à des hommes favorisés par des protections, mais dont les services ne sont pas recherchés par la métropole. Il va sans dire que je ne parle pas des grands gouvernements généraux de l'Indo-Chine ou de l'Algérie, qui sont réservés aux besoins politiques... Mais le personnel colonial de carrière n'est pas, sauf exceptions, recruté dans le «gratian» des fonction publiques. D'ailleurs, les emplois ne sont pas assez rémunérés pour tenter les meilleurs!

Pourtant, l'exploitation méthodique et efficace de notre immense domaine d'outre-mer exige un ensemble de qualités qui ne se trouve réuni que chez des hommes supérieurs.

Le général Gallièni en est abondamment pourvu.

Je n'ai pu lire sans une véritable émotion sa belle circulaire que publie le journal officiel de Madagascar du 12 mai. C'est un vrai chef-d'œuvre de netteté, d'ingéniosité, de prévoyance coloniale.

Le gouverneur s'occupe de rassurer d'anciennes industries malgaches qui ont disparu ou se sont atrophées dans l'Empire. Il veut aussi développer et perfectionner celles qui survivent. Il a remarqué l'intelligence, l'habileté manuelle des Hovas. Il s'est souvenu que ces industries leur ont été apprises par des Européens, notamment le Français Laborde, et qu'il suffirait, pour leur rendre leur prospérité d'autrefois, de faire revivre ces traditions. En conséquence, le général a fondé, en 1897, une école professionnelle qui donne déjà les meilleurs résultats. Mais, dans un pays nouveau, l'administration doit aussi réglementer et encourager. C'est pourquoi il a pris des mesures pour que les indigènes cessent de laisser perdre des produits naturels utiles à l'industrie, tels que les peaux de bœuf ou les soies de porc.

Il a, en outre, recommandé la multiplication des ruches et enseigné le perfectionnement des procédés pour l'extraction de la cire.

Mais ce n'est pas assez. Le gouverneur veut être instruit des matières premières que fournit l'Empire, du mode de travail employé par les manufacturiers, de l'emploi de la main-d'œuvre.

Il est probable qu'un autre administrateur eût nommé, pour procéder à cette enquête, une légion de fonctionnaires français. Le général Gallièni a jugé plus politique, plus utile de s'adresser aux indigènes eux-mêmes. Il a donc nommé, pour chaque province de l'Amérique, des commissions locales et exclusivement malgaches. Ainsi il entreprend l'éducation du peuple indigène qui lui est confié. Il l'associe à ses travaux, il l'attache à la France en lui témoignant confiance; il unit pour une œuvre commune les deux races et relève la dignité des vaincus.

En même temps, le général annonce

qu'il a expédié en France des échantillons des produits de l'industrie malgache, et qu'il demande aux artistes et industriels français des conseils au sujet des perfectionnements à leur apporter.

Il avertit enfin les indigènes chargés de l'enquête, que la valeur de leurs travaux lui servira de base pour apprécier jusqu'à quel point le gouvernement de la colonie pourra utiliser leur concours.

Je regrette que le défaut d'espace n'ait empêché de reproduire «en extenso» cette admirable circulaire qui, sur un objet particulier, contient tout un cours de colonisation.

Et qui empêchera nos artisans d'aller là-bas coopérer au développement des industries malgaches, de servir aux indigènes de professeurs et de contremaîtres, si le génie humain n'est plus assez secoué pour se passer des auxiliaires européens? Mais ce qu'il fut surtout, et ce que le général Gallièni veut, c'est que nos colonies rapportent, qu'elles produisent, qu'elles travaillent, qu'elles aient des marchandises à vendre à la métropole en échange de celles qu'elles y importe.

C'est aussi le vœu du ministre actuel des colonies, ainsi que le témoigne sa récente circulaire. Mais, pour cela, il faut des agents de premier ordre. Le général Gallièni est de ceux-là.

GÉNÉRAL LAMBERT.

Le Gouverneur de Paris et la Révision

Paris, 20 septembre.

Ainsi qu'on le prévoyait, le conseil des ministres a réintégré le général Zurlinden dans ses fonctions de gouverneur militaire de Paris et de membre du conseil supérieur de la guerre; nous avions annoncé d'ailleurs, lundi, le portefeuille de la guerre qu'il n'avait accepté la succession de M. Cavagnac qu'à la condition expresse de retrouver son poste, quand il quitterait la rue Saint-Dominique.

On répand ce soir le bruit que le général Zurlinden serait résolu à démissionner de nouveau, si le gouvernement pousse plus avant dans la voie où il s'est engagé, ne voulant s'asseoir, pas plus en qualité de gouverneur de Paris, que de ministre de la guerre, à aucune mesure se rapportant à la révision du procès Dreyfus. Il est bon de démentir ces rumeurs inventées dans un but facile à comprendre et de montrer à quel point ils sont invraisemblables.

L'affaire Dreyfus étant rentrée désormais dans le domaine purement judiciaire, le gouverneur militaire n'aura plus à intervenir, même si après examen de la commission consultative, fonctionnant au ministère de la justice, la cour de cassation saisie par le garde des sceaux casse l'arrêt de 1894. En effet, dans ce cas, l'affaire sera renvoyée devant un conseil de guerre autre que celui du gouvernement militaire de Paris et c'est au commandant du corps d'armée, dans la région duquel fonctionnera ce conseil de guerre qu'il appartiendra d'être désigné les membres et de signer l'ordre de mise en jugement.

Au surplus, quand bien même Dreyfus devrait être jugé une seconde fois par le conseil de guerre de Paris, le général Zurlinden n'aurait aucun motif de refuser de prendre, sur l'invitation de son chef direct, le ministre de la guerre, une mesure qui ne serait, en somme, qu'une simple formalité. Convaincu de l'innocibilité de Dreyfus, le général Zurlinden s'empresse, au contraire, l'arrêt de 1894 n'existant plus, de réunir le conseil de guerre où cette fois, sans contestation possible, si le prisonnier de l'île du Diable est réellement, comme nous n'en doutons pas, l'auteur de l'abominable crime qui lui a valu sa première condamnation.

Un rédacteur du «Daily New» présente avoir vu Esterhazy, hier soir, à la gare de Charing-Cross, au moment où il allait partir pour Paris. Interviewé, l'ex-commandant aurait fait les déclarations suivantes dont nous laissons toute la responsabilité au journal qui les rapporte:

«Après le suicide du colonel Henry, a dit l'ex-commandant, j'ai déclaré au général de Pelleix qu'il serait impossible d'arrêter les choses et que ce mouvement serait formidables. J'ai écrit à M. Cavagnac une lettre très documentée; exposant les points saluants de l'affaire; il a refusé de me recevoir. On avait résolu ma réunion en me jetant par-dessus bord et je résous de fuir. Le général de Pelleix aurait du savoir que le document du colonel Henry était faux; je lui avais dit à la cour d'assises qu'on ne pouvait rien tirer sur un tel document, il ne m'écouterait pas.

«J'ai dit au ministre qu'il y avait plusieurs officiers qui lui cachaient la vérité; je lui ai offert de le lui prouver. Il a refusé de m'écouter. Il n'y avait que trois personnes qui savaient la vérité: le colonel Sandier, le colonel Henry et moi; les deux premiers sont morts, je suis seul maintenant à connaître les secrets.»

Esterhazy se plaint du traitement qu'on lui a infligé en prison; il raconte qu'il a écrit à M. Martin, commissaire

aux délations judiciaires, qu'il ne comparaitrait pas devant lui parce qu'il n'avait aucune confiance dans la justice et qu'il craignait d'être mis en état d'arrestation, mais M. Martin aurait sonné M. Esterhazy de comparaitre sur la demande de son cousin. L'ex-commandant a confirmé qu'il avait dépendu à un journal, par l'intermédiaire de son soutien, de publier un document qu'il lui avait remis; Esterhazy a ajouté:

«Je n'ai pas encore adopté une attitude hostile à l'égard de mon pays, ni causé de préjudice à mes anciens chefs; mon intention est de publier un livre qui sera la lumière sur l'affaire Dreyfus; M. Cavagnac a commis une erreur en me poursuivant, car du moins il atteignait son cousin, le colonel du Pay de Clam. Le général Billot m'a déjà offert ma pension de retraite, je l'ai refusée. Je ne sais pas encore si je ferai usage des documents qui sont en ma possession, cela dépendra de la marche des événements.»

D'après le «Daily New», le commandant Esterhazy habite avec un ami à Saint-James palace, où il passe pour un comte italien.

Le service des renseignements

Le général du Barail, avec une autorité que certes personne ne songe à contester, a émis un avis relativement très radical dans cette question du service des renseignements au ministère de la guerre qui, depuis les incidents Picquart, Esterhazy, Henry et consorts, préoccupe l'opinion publique.

Le général pense qu'il faut réorganiser le fond en comble ce service.

On voit que c'est catégorique et qu'il y a là un sentiment absolument des imperfections fondamentales de l'institution policière de la guerre.

Telle que l'opinion se produit, pourtant, elle nous paraît encore insuffisante en ses conclusions; ce n'est pas la moification qui s'impose, c'est la suppression pure et simple.

Le bureau des renseignements est un bureau d'espionnage, s'il faut appeler les choses par leur nom; espionnage, qui s'inquiète aussi bien aussi mal, pourraient on dire avec plus de raison—peut-être et ge-tes des membres de l'armée, que des questions relâchent directement des intérêts de la défense nationale.

Dans le premier cas, ce rôle de surveillance, exercé par des officiers à l'encontre de leurs camarades, est vraiment odieux et on ne saurait s'expliquer que quelques-uns de ceux qui consentent à s'en charger, —l'exception, hâtons-nous de le dire, —ne se montrent pas, en certaines occasions, pourvus de tout le sens moral qu'exige impérativement le port de l'épaulette.

Dans le second cas, quand il s'agit de pénétrer les secrets des pays voisins, le moyen choisi de très près à la puérilité, car on ne saurait admettre comme bien efficace l'action de gens que l'éducation militaire a formé, tout d'une pièce, s'essayant dans un rôle qui exige des qualités de ruse, de la souplesse, de la dissimulation, et un esprit d'intelligence très délié, toutes choses qui sont diamétralement opposées à ce que se professent dans le noble métier des armes.

Ce qui s'obtient ainsi rappelle assez ce que l'on découvre en ces mystérieux flacons rapportés par tout voyageur ayant mis pied dans les pays d'Orient: petits étruis de cristal taillé à facettes, avec des incrustations d'or, bouchés à l'énergi, et par surcroit de précaution, confisés de cire rouge. L'un d'entre eux, qui vous a-t-il offert? —l'objet cher—vous a dit qu'il était plein d'essence de rose, parfum subtil à la portée exclusive des riches oisifs; il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinth.

Il reste bien, il est vrai, la vie au grand, l'emploi raisonnable et judicieux des sports, le massage scénique, les cures thermales, etc., dont nous n'aurions que du bien à dire, s'il ne s'agissait pas de traitements de luxe à la portée exclusive des riches oisifs; il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinth.

Or, il existe, ce traitement, depuis peu il est vrai. Nous le devons à la dernière ouverte d'un savant bénin connu depuis d'aller à Corinth.

Il existe, ce traitement, depuis peu il est vrai. Nous le devons à la dernière ouverte d'un savant bénin connu depuis d'aller à Corinth.

Il existe, ce traitement, depuis peu il est vrai. Nous le devons à la dernière ouverte d'un savant bénin connu depuis d'aller à Corinth.

C'est trop cher pour ce que cela vaut et le mieux est d'y renoncer.

Causerie Médicale

EMBONPOINT ET OBÉSITÉ—COMMENT ON PEUT HAIGRIR SANS MÉDICAMENTS

L'obésité n'est pas ce qu'un vain peuple pense.

A force de constater que l'amaigrissement est presque toujours la conséquence des privations matérielles, des souffrances physiques ou des agressions morales, la logique populaire, qui est plus simpliste et têtu de symétrie, en conclut parfois que le contraire est vrai, c'est-à-dire que les obéses se recrutent de préférence parmi les gens heureux, bien portants et

satisfaisants—comme si la «polysarcie», pour parler l'argot médical,—était l'indice d'une santé florissante et une enseigne de prospérité.

C'est une erreur. L'obésité est, tout au contraire, un phénomène abnormal. Procédant d'un trouble de la nutrition, elle décèle la plus, par le temps ou les cheux, état pathologique (arthrite, artérite, sclérose, maladie de cœur, diabète, etc.) et constitue un très mauvais cas, voire même un danger des plus sérieux, car on peut très bien mourir d'égas tondu, sans comprenant les accidents graves qu'entraîne l'obésité, et dont l'apoplexie est le plus fréquent.

Les obéses ne le savent que trop. Inutile donc de prêcher des convertis, toujours en quête auxiliaire de réduire une... disons infirmité, bien que ce soit une maladie, qui les navre et les fait souffrir. Ils n'ont, du reste, entre les immenses moyens proposés, et dont beaucoup sont efficaces, que l'embaras de paix, même pour les fautes les plus graves, telles que, par exemple, les voies de fait envers un supérieur. La proposition de M. Mirman vise donc et la réorganisation de conseil de guerre et réforme du Code de justice militaire en vigueur depuis 1857.

De son côté, M. Pierre Richard reprendra deux propositions de loi qu'il avait déposées dans les derniers mois de l'année 1897, mais qui depuis sont devenues caduques, la Chambre n'ayant pas eu le temps de l'examiner avant la fin de la législature; la première de ces propositions vise, elle aussi, la modification du Code de justice militaire; la seconde est si bien de même pour les fautes les plus graves, telles que, par exemple, les voies de fait envers un supérieur.

Il en est si bien de même pour l'Eau déperditrice Stowe, qui si deux personnes, l'une grasse et l'autre malade, couchées dans le même lit, s'exposent ensemble à ses émanations, la première seule est heureusement influencée, tandis que la seconde n'en ressent, faute de tissus adipeux à perdre.

Désormais, voilà l'obésité vaincue, et l'association des C. C. K. n'a qu'à se tenir. Il faudra, pour survivre, qu'elle le fasse expéries.

Depuis quelque temps déjà, j'ai eu l'occasion de commander bénin des fois la découverte d'un savant américain pour les accidents graves qu'entraîne l'obésité, ayant résisté à toutes les médications, et je dois avancer que je n'ai pas encore rencontré un seul succès.

Je considère aujourd'hui l'Eau déperditrice Stowe comme constituant un traitement infiniment meilleur que l'obésité.

Le malheur est que, souvent, trop souvent, le remède est pire que le mal.

Le malheur est que, souvent, trop souvent, le remède est pire que le mal.

Le malheur est que, souvent, trop souvent, le remède est pire que le mal.

Le malheur est que, souvent, trop souvent, le remède est pire que le mal.

Le malheur est que, souvent, trop souvent, le remède est pire que le mal.

Le malheur est que, souvent, trop souvent, le remède est pire que le mal.

Le malheur est que, souvent, trop souvent, le remède est pire que le mal.

Le malheur est que, souvent, trop souvent, le remède est pire que le mal.

Le malheur est que, souvent, trop souvent, le remède est pire que le mal.

Le malheur est que, souvent, trop souvent, le remède est p

LA REPUBLICANA

Gran manufatura á vapor de tabacos, cigarros y cigarrillos

— DE —

JULIO MAILHOS

Av. General Houssay 334 a 339, Depósito General y Oficinas
Calle 18 de Julio n.º 47
MONTEVIDEO

ARMERIA DEL CAZADOR

CASA INTRODUCTORA

Armería, Cuchillería, Quincallería y Platina
VINTAS POR MAYOR Y MENOR

JUAN M. MAILHOS

Calle 18 de Julio, esquina Andes - MONTEVIDEO

NUEVA SIRENA

DIEZ DIAS DE SALDO

Desde el 4 al 14 de Agosto, pondremos en liquidación un magnífico surtido de mercaderías de estación y artículos corrientes, despachados antes de la suba de derechos. No los detallamos por su gran cantidad, pero en nuestras vidrieras están con los precios.

5000 piezas de madras en todo marcas de la casa, también despachadas antes del cumplimiento de los derechos de aduana.

CANALE HERMANOS

114 CERRO Y 11 BACACAY

NOTA.—La Nueva Sirena es la única tienda al por mayor y menor que tiene casa de compras en París por cuenta propia, la cual gira con la misma razón social que la de esta plaza.

Únicos importadores de los verdaderos guantes Jouvin.

RUE DE PARADIS 50 - PARIS

GRAN BAZAR ENCICLOPEDICO

CASA INTRODUCTORA Y FABRICA

SE VENDE POR MAYOR Y MENOR — FELICIO FIO Y AL CONCADO

Gran depósito de juegos de mesa, juegos de cartas y dados, juegos de dados, juegos de cubiletes, juegos de batería de cocina, lozas, cristalerías.

MIL ARTICULOS DE FANTASIA

CALLE MERCEDES, 38a y 38b, ESQUINA FLORIDA, 98, 100 Y 102

CARLOS SPANGENBERG & C.º

CASA INTRODUCTORA

25 DE MAYO, 381 y 383

MONTEVIDEO

Único fabricante de artículos de tabacaria y papelería. — Tipos para imprenta. — Tipos para

Imprenta y litografía. — Artículos de ferretería

RESTAURANT DE PROVENCE

25 DE AGOSTO GEBEIN — GRANDS COMMODITÉS POUR VOYAGEUR
On prend des pensionnées à prix très modique. Nourriture et logement 1 pietre 20
aujourdhui. Salons pour familles. — On prend 1 pietre 10. — A côté du Théâtre du Vaudeville, à
partie de tous les tramways, près du Théâtre S. L.

CIUDADELA 148, 150, 232 et 234

BANOS DEL TEMPLO

DE AUGUSTO GEBEIN

20 - CALLE CANELONES - 20

SE ATIENDEN TODAS LAS SOCIEDADES DE SOCORROS MUTUOS

PRECIOS CORRIENTES

	UNO DOC.	UNO DOC.
Baños higiénicos, con ropa	\$ 0.41	\$ 0.3
" sin ropa	0.21	2.0
de almidón con ropa	0.10	1.2
" sin ropa	0.33	3.3
de afeite, con ropa	0.11	1.2
" sin ropa	0.33	3.3
alcalino, con ropa	0.11	1.2
" sin ropa	0.33	3.3

Feuillet du 'Courrier Franco-Oriental'

Du 20 Octobre 1893

NAME CONJUGALE

sentiments que je fusse la seule; j'affirme à messeurs les psychologues que je ne savais rien de rien. Mon innocence était si ridicule que je n'oserais pas la raconter; ce serait inconvenant.

Je quittai le couvent — six mois après la photographie — dans le bel état de blancheur... En quelques semaines, je devins une petite demoiselle à marier plus que laid. La coquetterie et la coquetterie avaient retrouvé ma ville; un usage plus mesuré, da grand air; et son plus minuscule, ma toilette m'avait refuté un visa de et des mains présentables; je dansais comme les autres; les célébrations simplement curieuses de sensations me

tenaient probablement des propos d'un libertinage savant, comme à mes amies, que je voyais rouge derrière leur éventail... .

Moi je m'amusais énormément, je dansais à perdre haleine, je riais de confiance, sans comprendre, à tout ce qui me paraissait être une plaisirterre; j'y répondais mènè à peu bonheur, provoquant parfois des éclats de rire que je n'attendais pas...

Mais j'avais beau bavarder, rire et danser, mon cœur, lui, gardait toujours son chaste et gêneux corsé de pensionnaire; je ne savais rien de plus de la vie qu'au temps du rubaï et de la jupe trop courte.

Un an et demi de bavardage, de danses, de toilettes, de vie vraiment éco-écente et toutée, où je jouis s tout du plaisir de remuer et de parler à peu près librement, après la longue contrainte du couvent...

Puis, un jour, tout changea...

Ce ne fut pas une illumination su-

GRAN FÁBRICA A VAPOR DE CALZADOS

— DE —

Máximo Seré Hermanos y C.º

Esta casa, especializada en calzados de cuero de la más alta calidad, es la más completa para dar cumplimiento al pedido más exigente.

161-Calle Uruguay-161
MONTEVIDEO

FÁBRICA A VAPOR

— DE —

AGUAS GASEOSAS Y LICORES

— DE —

BENVENUTO HERMANOS

Calle Yataí, N.º 15, a 171-MONTEVIDEO

ESPECIALIDAD EN BEBIDAS DE TODAS CLASES

Vermouth Torino, Bitter, Cognac, Fernet, Uva, etc., etc.

Teléfono «La Cooperativa» N.º 1174.

M. E. LIBERTY

Atelier de réparation en horlogerie, bijouterie, et petite mécanique

Réglage et observation de chronomètres

de marine à l'heure astronomique

MEDAILLE D'OR

Diplôme d'honneur

PARIS 1867 la plus haute RÉCOMPENSE

ZURICH 1883

PLUSIEURS BREVETS D'INVENTION

TRAVAUX GARANTIS

204, RUE GÉNÉRAL LINIERS, 204



GRAN VIÑEDO DEL PARQUE GIOT

Vinos legítimos del país y de Propietario

O VINO DE GOTÁ

Es decir, sin adición ninguna de vineta, vino de segunda, ni vino extranjero; 1,500 botellas de vino de gota, de las uvas de la Granja y uvas del Salto.

El Sr. Giot ofrece pagar 1,000 pesos a toda persona que, por interés o malaicia, pretendiendo lo contrario, podría probarlo.

PRECIOS DE LOS VINOS PUROS DE 1898

A DOMICILIO, AL CONTADO: POR NO TENER CORREDORES

Una botella de 21 litros sin envase \$ 21.00 sin el litro adicional \$ 0.12

Media botella de 10.5 litros sin envase \$ 12.50 sin el litro adicional \$ 0.12

Cuarto de 6.75 litros sin envase \$ 6.50 sin el litro adicional \$ 0.11

Decimotercero de 1.75 litros sin envase \$ 2.10 sin el litro adicional \$ 0.14

Cinco de 1 litro sin envase \$ 0.70 sin el litro adicional \$ 0.08

Vidrio de vino \$ 0.14 sin el litro adicional \$ 0.04

Nota: la diferencia en mas de 10% se abona al cliente al pagar el precio

Los vinos en negro \$ 1.50 por litro; \$ 31.00 por 21 litros; \$ 31.00 por envase; \$ 3.60

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.

Un vaso de vidrio \$ 0.10. Un vaso de cristal \$ 0.12.